

« Dépendance des personnes âgées : urgence absolue ! »

Rémi Coudron,
président
d'Assia Réseau
UNA (1).



Photo: DR

« La France vieillit, il faut s'en féliciter. Tout élu ou responsable sait que l'avancement en âge génère des difficultés plus ou moins grandes, diverses dans leur nature et origine ; c'est ce que l'on appelle la dépendance. Tout responsable sait que cette dépendance s'accélère en fonction de l'âge.

Les besoins croissent mais les moyens alloués stagnent ou décroissent. Dans ce contexte, augmentation des besoins et diminution des

moyens, c'est tout l'accompagnement de nos aînés qui est remis en cause.

« Dans l'attente d'un vrai projet de loi sur la dépendance »

En 2001, la loi « Allocation personnalisée d'autonomie » confiait la gestion de l'aide et de l'accompagnement aux conseils généraux. Le financement devait être partagé entre les départements et l'État via la Caisse nationale solidarité autonomie à parts égales ; aujourd'hui, les départements participent pour 70 à 75 %.

Depuis vingt ans, chaque président de la République a inscrit ce dossier à son programme, de multiples rapports ont été publiés, mais nous sommes toujours dans l'attente d'un vrai projet de loi.

Le rapport « Libault », publié en mars 2019, fixe dix priorités ; la première est d'« investir dans l'attractivité des métiers du grand âge ». Il devrait être le socle de la loi à venir. Il pose un diagnostic intéressant, dresse des orientations pertinentes et chiffre le coût des actions.

Le rapport « El Komri » paru à l'automne 2019 analyse les métiers dits du « grand âge » et conclut au besoin de réévaluer fortement la rémunération de ses métiers.

Le rapport « Vachey », présenté à la presse en septembre, traite des sources possibles du financement avec une deuxième journée de solidarité, l'alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs ou encore l'augmentation des taxes sur donations et successions.

Chacun a compris que pour bâtir ce « risque dépendance », il faut lui affecter une ressource spécifique et

pérenne dans le temps. Aujourd'hui, le gouvernement s'accroche à son dogme : pas d'augmentation de l'impôt ni des taxes ; alors il tergiverse et nous annonce une nouvelle concertation dite « Le Laroque de l'autonomie » pour la fin de la législature.

« Ne plus refuser la reconnaissance et la revalorisation »

Devant cette inertie, ce refus à décider, les personnes âgées sont de moins en moins accompagnées, aidées, soignées. Les listes d'attente en Ehpad sont au double de la capacité d'accueil ; des plans d'aide APA (Allocation personnalisée d'autonomie) sont tronqués, reportés ou refusés, les SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) ne répondent qu'à 75-80 % des demandes. Cette

situation résulte d'un manque des personnels qui attendent reconnaissance et rémunération équitable.

Il y a dix ans, le salaire d'embauche d'une aide-soignante à la convention collective de la « branche aide à domicile » était supérieur au Smic de 200 €, aujourd'hui cet écart n'est plus que de 80 € ; les indemnités kilométriques n'ont pas évolué depuis 2008 (35 centimes du kilomètre).

Avec la parution des rapports Libault puis El Komri, la « branche aide à domicile » a conclu, en mars, un accord de revalorisation des emplois qui conduit à une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 15 %. Il apparaît que cet accord soumis à la commission nationale d'agrément se dirige vers un refus. Comment en pleine crise sanitaire, nos ministres peuvent louer, applaudir le travail de ces professionnels et dans le même temps leur refu-

ser la reconnaissance et la revalorisation de leurs salaires ?

La création et la structuration du « risque dépendance » sont une urgence absolue, c'est un enjeu sociétal. J'en appelle aux parlementaires dont la mission est de faire la loi pour qu'ils se saisissent au plus vite de ce dossier.

Pour conclure, citons le rapporteur Dominique Libault : « Un nouveau regard sur le grand âge est indispensable ; inclusion et autonomie doivent être les maîtres mots. Aider nos parents à vivre debout, avec les autres, dans la dignité, ne doit pas être une préoccupation marginale mais au cœur de notre pacte social. »

(1) Assia Réseau UNA est une association qui accompagne les personnes en fragilité dans le pays de Rennes et de Fougères.